

RÉSIDENCES AUTONOMIE, EHPA, EHPAD, RÉSIDENCES SERVICES SENIORS, HABITAT INCLUSIF : PILOTER UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

ENJEUX

Pour faire face au vieillissement de la population, les organismes, en lien avec les collectivités locales, sont amenés à promouvoir la création d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dans un cadre juridique qui vient d'être profondément remanié. Ce type de projet renvoie à des enjeux techniques, financiers et juridiques très spécifiques. Cette formation permet de repérer les principes de montage des résidences autonomie, des EHPAD, des résidences services seniors, de l'habitat inclusif dédié à des personnes âgées.

PUBLIC

Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage ou de la clientèle. Monteur ou chargé d'opérations.

OBJECTIFS

- › distinguer les acteurs et leur rôle dans le projet
- › identifier la réglementation spécifique
- › établir la structure du budget des établissements pour personnes âgées
- › identifier les financeurs et financements correspondants et construire un programme pluriannuel d'investissement
- › définir les bases d'une convention de gestion.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Étude de cas, référence aux textes législatifs. Des documents-types (règlement intérieur, budget, convention) seront proposés pour aider les participants à définir concrètement les différentes étapes du projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Chantal QUERAUD ou Céline LOVAN, Formatrices-consultantes spécialisées en montages d'opérations dans l'immobilier social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
20 et 21 octobre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module elearning  (détail p. 34)

2 PENDANT - EN GROUPE

- Les enjeux du vieillissement sur la demande de logements dédiés aux seniors
- Le cadre législatif et réglementaire régissant les EHPA/EHPAD, RSS, Habitat inclusif
- Les enjeux pratiques et les obligations liées à la loi du 28 décembre 2015
 - › quels objectifs sont visés par la loi ?
 - › la réforme des logements-foyers en "résidence autonomie"
 - › les obligations du bailleur et du gestionnaire
 - › les nouveaux partenaires pour la réalisation et le financement des établissements
 - › les nouvelles dispositions pour le fonctionnement des EHPAD
- EHPA ou EHPAD ?
 - › un cadre réglementaire spécifique
 - › de la création à l'exploitation, quels principes ?
 - › qui sont les acteurs ?
 - › comment organiser les rôles de chacun dès le lancement du projet ?
 - › l'analyse du contexte : concurrence, opportunités, besoins et territoire
- Le montage du projet
 - › les autorisations et les décisionnaires
 - › la conception de l'établissement
 - › quelles obligations en matière de sécurité des résidents et de réglementation incendie ?
 - › quel conventionnement avec les pouvoirs publics ?
- Le budget de fonctionnement
 - › les principes des tarifications
 - › la charge immobilière
 - › la convention de gestion
 - › la relation propriétaires-gestionnaires
 - › les droits et obligations réciproques
- L'investissement
 - › les prêts bancaires
 - › les autres sources de financement (IRC, CNAV, CNSA, Fondations...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr